

demeureront comme par le passé, de même que le corps blindé royal canadien et le régiment royal d'artillerie canadienne.

Je me suis demandé alors pourquoi le ministre avait supprimé l'épithète «royale» des noms de la marine et de l'aviation. Toutefois, là n'est pas la question. J'ai continué à lire son discours et j'ai découvert ceci à la page 10835 du hansard:

Même si on adopte un système unifié de gestion du personnel, les unités et les éléments distincts des forces navales, terrestres et aériennes n'en continueront pas moins d'exister... les militaires des forces combattantes vont conserver leur identité de marins, soldats et aviateurs...

Et puis, monsieur l'Orateur, le ministre m'a ouvert les yeux en terminant sa phrase ainsi:

...jusqu'à ce que l'armature se soit développée à l'intérieur de la force unifiée.

Que voulez-vous dire au juste, monsieur le ministre? Avez-vous par là établi une réserve concernant tout ce que vous avez dit dans votre discours quant à l'absence de toute modification ou serait-ce que vous, le ministre, ignorez la définition exacte du mot «unification»? Voilà les questions auxquelles nous voulons des réponses. En effet, monsieur le ministre, vous dites non et oui en même temps. Peu importe le cours des événements, vous pourrez toujours dire plus tard que, lorsque vous avez présenté le bill n° C-243, vous avez dit oui une fois et non une autre fois, laissant à votre auditoire le soin de choisir.

• (3.40 p.m.)

L'hon. M. Churchill: Précisément. Cela prête à confusion.

M. l'Orateur: Le député sait qu'il doit s'adresser à la présidence et non pas directement au ministre ou à un autre député.

M. McIntosh: Oui, monsieur l'Orateur. Je m'adresse au ministre par votre entremise. J'aimerais que la Chambre se souvienne de la seule définition du mot «unification» qui figure dans tout le discours du ministre. Je répète ce que j'ai dit hier soir; selon la définition qui figure dans son discours, l'unification est l'objectif final d'une progression logique et évolutive. Paroles éloquentes; cependant elles ne me persuadent pas de la sagesse du ministre. Tout au contraire. J'estime maintenant que les officiers supérieurs dont on a parlé si souvent durant le débat, ont agi comme il faut, ne fût-ce que pour faire converger l'attention publique sur ce qui se passe au ministère de la Défense nationale. A mon avis, ils ont bien servi leur pays en démissionnant et en refusant d'accepter l'explication que le ministre tente aujourd'hui de donner à la Chambre.

Combien d'officiers d'état-major, qui servent dans les forces armées actuellement, peuvent dire qu'ils comprennent comment le ministre envisage l'avenir des forces armées? Cela me dépasse. Je devrais peut-être élargir la portée de l'expression «officiers d'état-major» et dire que je ne peux comprendre comment tout officier faisant partie des forces armées aujourd'hui peut savoir ce que le ministre veut dire, à moins qu'il ne soit clairvoyant, comme semble l'être le ministre. Je défie n'importe quel de ces officiers de donner une explication cohérente et rationnelle de l'unification telle qu'exposée dans ses grandes lignes par le ministre. Il incombe maintenant aux membres du Parlement, et en particulier aux députés de l'autre côté de la Chambre, d'arrêter cette farce, cette unification que le ministre a essayé de nous expliquer, avant qu'il ne détruise non seulement nos forces militaires de défense, mais la fierté et la souveraineté du Canada.

Monsieur l'Orateur, quand le ministre parle—et il le fait souvent—d'un seul service, il faut comprendre le service funèbre des forces armées canadiennes, du moins s'il demeure à son poste actuel. J'aimerais lire le dernier paragraphe du discours du ministre intitulé «Bill n° C-243» et qui est consigné à la page 10833 du hansard; je cite:

En vertu des dispositions du bill, les trois armes en formeront une seule, qui s'appellera les «Forces armées canadiennes». On peut facilement comprendre que des hommes vaillants et fiers aient le cœur navré en apprenant cette nouvelle. Et pourtant, en y songeant bien ils se rendront compte, je l'espère, que la force unifiée naît avec le noble héritage des trois armes qui lui donnent sa vitalité. Loin d'être perdu, ce triple héritage se trouve réuni en une seule force, à laquelle la vigueur des trois permettra de mieux affronter les problèmes de l'avenir et ajouter aux gloires du passé.

Quelle hypocrisie de la part de celui qui porte la hache! Je pourrais citer d'autres déclarations ambiguës que renferme le discours du ministre. Sous la rubrique «L'influence de l'augmentation des prix», il affirme en parlant des finances:

Puisque les chiffres sont à peu près les mêmes, on en vient peut-être parfois à la conclusion qu'il n'y a pas eu de réductions dans les dépenses du ministère de la Défense.

Permettez-moi de répéter.

Puisque les chiffres sont à peu près les mêmes, on en vient peut-être parfois à la conclusion qu'il n'y a pas eu de réductions dans les dépenses du ministère de la Défense.

Je ne suis pas vérificateur, mais si les chiffres sont les mêmes, il me semble que les dépenses sont aussi les mêmes et qu'il n'y a pas de réduction. N'y a-t-il pas de limite à l'ambiguïté du ministre?

D'autres problèmes surgissent dans le discours du ministre. De fait, il a très bien exposé